

Règlement Foot à 7 Amiens

Déroulement :

- Matches sur le terrain synthétique STAPS Amiens Allée Paschal Grousset 80000 Amiens
- Les poules seront constituées selon le nombre d'équipes inscrites
- Matches de poule le 27 septembre 2021
- Matches de poule le 04 octobre 2021
- Matches de classement le 11 octobre 2021
- Matches de 2*10 minutes
- L'équipe doit mettre à disposition des organisateurs (lorsqu'elle ne joue pas) une personne pour d'éventuel besoin

Règles :

- **Loi 1 : Composition Equipe**
 - o Une équipe se compose de 7 joueurs dont un gardien de but et de 3 remplaçants maximum.
 - o Les remplacements peuvent se faire à tout moment de la partie, à condition d'attendre un arrêt de jeu et l'autorisation de l'arbitre. Les remplacés deviennent remplaçants.
 - o Une équipe présentant moins de 6 joueurs est déclarée forfait.
- **Loi 2 : Equipement**
 - o Identique à celui du jeu à onze.
 - o Chaussures à crampons visées interdites
 - o Les chaussures de tennis ou basket sont tolérées
 - o Rappel : Le port de protège-tibias est obligatoire.
- **Loi 3 : Arbitres et juges de touche**
 - o Identiques à celle du football à 11
 - o Hors-jeu : Le joueur n'est hors-jeu que s'il se trouve dans la partie du terrain comprise entre la ligne de but et celle des 13 mètres adverses
- **Loi 4 : Fautes**
 - o Tous les coups francs sont directs
 - o L'arbitre, appréciant la gravité de la faute, pourra accorder un coup de pied de pénalité, qui sera donné, face au but, à une distance de 13 mètres
 - o L'arbitre selon la gravité de la faute pourra infliger au joueur fautif une pénalité de 2 minutes
 - o
- **Loi 5 : Coup de pied arrêté**
 - o Coup franc :
 - Direct
 - Distance du mur 6 mètres

- Penalties :
 - 9 mètres
 - SI faute dans la surface
- Coup d'envoi :
 - Distance de 6 mètres pour les personnes ne donnant pas le coup d'envoi
- Coup de pied de but
 - Le ballon est placé devant le but à une distance de 5 mètres
- Coup de pied de coin
 - La distance à respecter par les joueurs de l'équipe adverse au moment de la frappe est de 6 mètres

Protocole sanitaire :

- Gestes barrières
 - Gel hydroalcoolique à disposition
 - Eviter les rassemblements d'équipes différentes hors des matchs
- Aucuns accès aux vestiaires
- Pass sanitaire obligatoire si présence d'équipes Hors UPJV
- Présentation de la carte étudiante